

# **SOCIETE BIC**

Société Anonyme

14, rue Jeanne d'Asnières

92611 Clichy Cedex

---

## **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 18 mai 2022

18<sup>ème</sup> résolution

Grant Thornton

*Membre français de Grant Thornton International*

29, rue du Pont  
92200 Neuilly-sur-Seine

S.A.S. au capital de 2 297 184 €  
632 013 843 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite  
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

Deloitte & Associés

6, place de la Pyramide  
92908 Paris-La Défense Cedex

S.A.S. au capital de 2 188 160 €  
572 028 041 RCS Nanterre

Société de Commissariat aux Comptes inscrite  
à la Compagnie Régionale de Versailles et du Centre

## **SOCIETE BIC**

Société anonyme

14, rue Jeanne d'Asnières  
92611 Clichy Cedex

---

### **Rapport des commissaires aux comptes sur la réduction du capital**

Assemblée générale mixte du 18 mai 2022  
18<sup>ème</sup> résolution

---

À l'Assemblée générale de SOCIETE BIC,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société (la « Société ») et en exécution de la mission prévue à l'article L. 22-10-62 du code de commerce en cas de réduction du capital par annulation d'actions achetées, nous avons établi le présent rapport destiné à vous faire connaître notre appréciation sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Votre Conseil d'administration vous propose de lui déléguer, pour une durée de 18 mois à compter de la présente Assemblée, tous pouvoirs pour annuler, dans la limite de 10% de son capital, par période de 24 mois, tout ou partie des actions achetées au titre de la mise en œuvre d'une autorisation d'achat par votre société de ses propres actions dans le cadre des dispositions de l'article précité.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences conduisent à examiner si les causes et conditions de la réduction du capital envisagée, qui n'est pas de nature à porter atteinte à l'égalité des actionnaires, sont régulières.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur les causes et conditions de la réduction du capital envisagée.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 14 avril 2022

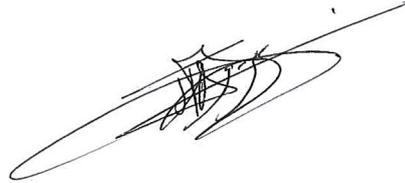
Les commissaires aux comptes

Grant Thornton  
*Membre français de Grant Thornton International*



Vianney MARTIN

Deloitte & Associés



Jean-Pierre AGAZZI